AR Prefecture
063-246301097-20250520-20250520_01-DE
Reçu le 21/05/2025

CCEDA
CC 20.05.2025
(01)

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »
29 avenue de Verdun
63190 LEZOUX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

_____

RÉUNION DU 20 MAI 2025

_____

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mai, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle intercommunale de Lezoux, après convocations légales en date du 13 mai 2025, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mr Thierry TISSERAND
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Elisabeth BRUSSAT
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mr Cédric DAUDUIT
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Patricia LACHAMP
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mr Florent MONEYRON
M. Gilles BERGAMI	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Julie MONTBRIZON	M. Jean-Louis DERBIAS
M. Daniel PEYNON	Mme Michelle CIERGE
Mme Annick FORESTIER	M. Bernard FRASIAK
Mme Déolinda DE FREITAS	M. Yannick DUPOUE
Mr Guillaume FRICKER	M. Antoine LUCAS
Mme Sylvie ROCHE	Mme Laurence GONINET
Mme Anne-Marie OLIVON	

Suppléants présents : M. Patrice BLANC, Mme Nathalie DE LA FUENTE

Etaient représentés (procuration) :

- Mme VIAL Séverine donne pouvoir à Mr FRASIAK Bernard
- Mr BOURNAT Christian donne pouvoir à Mme BRUSSAT Elisabeth
- Mme MARMY Marie-France donne pouvoir à Mr FRICKER Guillaume
- Mme MORAND Catherine donne pouvoir à Mme OLIVON Anne-Marie
- Mr FERRIER Romain donne pouvoir à Mme ROCHE Sylvie
- Mr BROUSSE René donne pouvoir à Mme CIERGE Michelle

Absents : Mme Isabelle GROUIEC, Mme Elyane GRANET, Mr Alain COSSON, Mr Gilles MARQUET

VOTE : En exercice : 35 Présents : 25 Représentés : 6 Votants : 31

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mr Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Objet : finances – budget principal – décision modificative n°2025/01

AR Prefecture
063-246301097-20250520-20250520_01-DE
Reçu le 21/05/2025

CCEDA
CC 20.05.2025
(01)

FINANCES – BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N°2025/01

****

Madame la Présidente expose à l'Assemblée qu'il y a lieu de procéder à des ajustements de crédits au budget principal 2025.

Au chapitre 67, les montants inscrits lors du vote du budget primitif s'avèrent insuffisants.
Par conséquent, il convient de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

DM N°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-65888-01 : Autres charges diverses de gestion courante	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	**1 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-673-01 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges spécifiques	**0.00 €**	**1 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total FONCTIONNEMENT	**1 000.00 €**	**1 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total Général		**0.00 €**		**0.00 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire APPROUVE à **l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,
Fait et publié à Lezoux, le 21 mai 2025
Signé par Jean-Louis DERBIAS,
Secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme
Fait et publié à Lezoux, le 21 mai 2025
Signé par Elisabeth BRUSSAT,
Présidente

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENTRE DORE ET ALLIER
Siège Social
29 avenue de Verdun
63190 - LEZOUX